

Pour une orthodoxie occidentale : fondements et témoignages

... On ne se convertit pas à l'Orthodoxie, on revient à elle ; par elle, on retourne dans la maison natale, auprès de ses parents. Ceux qui ont découvert la tradition orthodoxe et communiqué à sa vie, peuvent en témoigner; devenir orthodoxe n'est pas abandonner le patrimoine de nos pères, mais le reconstituer en «sa forme fondamentale».

... L'Église orthodoxe est parvenue à sauvegarder ce «bon dépôt» ce corps de l'Église primitive, à travers vingt siècles. Aujourd'hui, grâce à sa fidélité, un Occidental peut reprendre un contact vivant avec la Tradition inaltérée.

Mais une précision s'impose. Il faut prendre garde d'identifier l'Église orthodoxe, l'Église-Mère, avec les Églises orientales. L'une est universelle, les autres sont limitées géographiquement, culturellement, rituellement : elles sont locales.

L'Occidental ne doit jamais oublier de discerner dans l'Église orthodoxe ce qui est **universel** de ce qui est **local**. S'il désire que son adhésion soit organique, dépourvue d'**exotisme artificiel**, il est nécessaire qu'il «**s'orthodoxise**» (*employons ce mot barbare*) et non point qu'il **s'orientalise**.

Mgr Jean, évêque de Saint-Denis (Eugraph Kovalevsky)

Mgr Irénée Winnaert, qui après une rupture millénaire, ouvrit la porte de l'Orthodoxie aux Occidentaux, écrivait avant sa mort :

«En dépit de la malheureuse séparation de l'Orient et de l'Occident chrétiens, l'Orthodoxie n'est pas en droit orientale ; de même l'Orthodoxie ne consiste pas essentiellement en tels rites déterminés, ou telle tradition liturgique particulière. Les Orthodoxes d'Orient disent parfois que leur liturgie exprime toute l'Orthodoxie, et cela est vrai si on considère l'esprit de la liturgie plutôt que les cérémonies proprement dites. Cela n'est pas lié nécessairement à telle ou telle ordonnance du service, mais bien à l'esprit qui l'anime».

(Message de l'Orthodoxie à des Occidentaux - 1936)

" Une Église locale d'Occident ne pourra naître que du sol même de l'Occident, comme résultat d'une mission, d'une restauration de l'Orthodoxie occidentale avec ses traditions, son rite, sa spiritualité, le culte de ses saints locaux... "

(Vladimir Lossky, 1937, *Présence Orthodoxe* 1995, n° 1, p. 10).

C'est une chose merveilleuse pour nous d'apprendre la renaissance de l'Orthodoxie en Occident... C'est un moment historique pour toute la chrétienté et ce serait une grande faute de notre part si nous ne comprenions pas que nous devons travailler à sa réalisation...

Patriarche Athénagoras de Constantinople (1954)

QU'EST-CE QUE L'ORTHODOXIE FRANÇAISE ?

En 1927, sous la protection du Patriarcat de Moscou, fut constituée à Paris la première paroisse orthodoxe de langue française. Elle fut placée sous le vocable de la Transfiguration-et-Sainte-Geneviève, et le père Lev Gillet, prêtre romain devenu orthodoxe, en fut le premier recteur. Le futur évêque Jean de Saint-Denis, Eugraph Kovalevsky, alors âgé de vingt-trois ans, fut élu membre permanent du Conseil paroissial et devint l'ami du père Lev Gillet. Ce dernier, plus connu par ses écrits publiés sous le nom de «un moine de l'Église de l'Orient». joua un rôle important dans la renaissance de l'orthodoxie occidentale, en mettant en rapport Monseigneur Winnaert et Eugraph Kovalevsky en 1931.

«Voici deux ans déjà qu'une Église orthodoxe de langue française existe à Paris. Pour fixer nos idées - à nous, membres de cette Église - et aussi pour couper court à des malentendus possibles et à des rapports tendancieux, il n'est pas inutile de préciser ce que nous sommes et où nous allons.

Tout d'abord nous ne sommes pas une création religieuse nouvelle, nous ne sommes pas une «secte». Nous sommes une branche de l'Église catholique et apostolique orthodoxe d'Orient, laquelle, par une lignée ininterrompue, remonte aux apôtres du Christ. Nous ne sommes pas un groupe qui se soit détaché d'une des confessions chrétiennes existant en France. Membres à titre individuel de l'Église orthodoxe soit par naissance, soit par adhésion réfléchie, nous avons obtenu d'elle la permission de nous réunir pour former un groupe de caractère local. L'Église orthodoxe universelle tient à ce que chacune des «Églises-sœurs» qui la composent vive sa vie propre, avec sa langue et ses traditions. C'est pourquoi la hiérarchie orthodoxe a encouragé et béni la formation de ce petit groupe ecclésiastique spécial : l'orthodoxie française...

Il est possible, il est même normal que l'orthodoxie française, lorsqu'elle aura atteint un certain stade de développement, devienne autonome. Et, comme l'orthodoxie n'est pas byzantine ou slave mais universelle, il appartient aux orthodoxes occidentaux de créer un type d'orthodoxie propre à l'Occident, et qui, sur certains points, pourra différer notablement du type oriental.

Nous sommes orthodoxes, c'est-à-dire que nous professons la foi chrétienne telle qu'elle est exprimée dans les écrits des apôtres et des saints Pères, dans les symboles de foi et les canons des Conciles oecuméniques, dans toute la tradition ascétique et liturgique de l'ancienne Église indivise. A égale distance de l'individualisme et de l'autoritarisme, l'Église orthodoxe est à la fois une Église de tradition et de liberté. Elle est surtout une Église d'amour. Ce n'est ni sur un pouvoir extérieur, ni sur des efforts isolés, mais seulement sur la grâce divine et la charité fraternelle qu'elle compte pour maintenir unis et pour vivifier les membres du Corps mystique du Christ. Notre effort religieux n'est pas dirigé contre d'autres Églises chrétiennes. Nous ne faisons pas de prosélytisme. Nous respectons et aimons tous nos frères en Christ. Loin de songer à une lutte ou à une concurrence, nous appelons de nos vœux une collaboration partout où elle sera possible. Nous déplorons que l'unité de la chrétienté ait été brisée et nous prions Dieu de hâter son rétablissement.

Français de nationalité ou de langue, nous nous sentons liés à l'ancienne tradition «orthodoxe» de la France, à la France «très chrétienne» des siècles où l'Orient et l'Occident n'étaient pas séparés. Saint Irénée qui fut le trait d'union entre l'Orient et l'Occident, les martyrs de Lyon et de Vienne, saint Denys, saint Martin de Tours, sainte Geneviève : tels sont quelques-uns des grands noms auxquels nous voulons nous rattacher. Mais nous ne nous sentirons étrangers ni à saint Louis ni à Jeanne d'Arc ni à Pascal. Et tout ce que le cœur français et l'intelligence française d'aujourd'hui créent de bon et de grand, nous voulons aussi le sentir nôtre, le consacrer au Christ, le faire orthodoxe. Certes, nous ne pouvons être actuellement en France qu'une petite minorité. Du moins faut-il que cette minorité soit une vraie force spirituelle. Cela dépend de l'effort de chacun...

Père Lev Gillet

LETTRÉ À TOUS CEUX POUR QUI L'ORTHODOXIE OCCIDENTALE EST CHÈRE

Lettre du père Eugraph Kovalevsky (Nice 6 décembre 1938)

Cette lettre s'adresse à tous ceux pour qui l'Orthodoxie occidentale est chère. La première chose que nous devons nous demander, étant chrétiens et membres du Corps-Église: quelle est la volonté de Dieu, sa pensée, car il ne faut point marcher comme des aveugles poussés par une force, mais comme des enfants de lumière, selon l'expression de l'Apôtre Jean.

Les grandes difficultés qui entourent la renaissance, pour mieux dire, le dégagement de l'Orthodoxie autour de nous, qui nous poursuivent dès le commencement... peuvent être de trois origines

- ou bien nous faisons fausse route, en général ou en particulier ;
- ou bien nous sommes vérifiés (« ceux qui patientent jusqu'au bout seront sauvés », la Vierge est née après une longue attente de ses parents...)
- ou bien toutes nos souffrances, toutes nos difficultés, nos « nuits » sont pour le bien des autres (communion avec ceux qui souffrent sans la consolation de l'espérance... que nous, nous avons).

Examinons attentivement le premier point : en général puis en particulier.

En général : nous ne faisons pas fausse route en travaillant à l'Orthodoxie occidentale. Nous avons devant les yeux une nuée de témoignages de la volonté de Dieu... Alors, demeurons en *paix absolue* car la Main de Dieu est sur l'œuvre. En général nous ne faisons pas fausse route. Mais en particulier ?

En particulier : chacun de nous apporte une pierre à la construction de l'édifice, selon l'expression du Pasteur d'Herma, chacun a sa mission. Il n'est pas suffisant de brûler d'envie d'être utile, il est nécessaire de discerner clairement la place que nous devons occuper selon la volonté divine, selon nos dons. Même si hors de notre cercle individuel, nous faisons le bien, nous faisons du mal devant la Face de Dieu car nous sommes voleurs de la propriété de notre prochain. Si, tous nous sommes les yeux, si tous nous sommes l'oreille, si tous nous sommes la tête (saint Paul), l'œuvre de Dieu sera défigurée par nous. Mais pour retrouver les cercles individuels, il faut savoir aussi quel est exactement le grand cercle : l'Orthodoxie occidentale, car Dieu Seigneur ne donne pas seulement des missions privées aux apôtres, Il définit son Œuvre : l'Église, la mission de l'Église totale. Nous sentons l'Orthodoxie occidentale plus que nous ne la confessons clairement et jusqu'au jour où nous ne mettrons pas au point la ligne générale de notre Œuvre, nous ne trouverons pas la paix ni la clarté d'esprit pour notre vie de grâce. J'essaierai de chercher une confession-définition de l'Orthodoxie occidentale.

Est-ce un mouvement, est-ce une réforme, est-ce une secte, est-ce un groupe, est-ce une tendance, une recherche ? A toutes ces propositions je réponds : *non*. Non, parce que toutes ces définitions m'apportent un certain trouble malsain, ne m'éclairent pas, mélangeant au contraire les réalités aux désirs, elles ne s'incarnent pas, ne me fortifient pas et je me dis : non, l'Orthodoxie occidentale n'est ni mouvement, ni réforme, ni secte, ni groupe, ni tendance, ni recherche. Alors, quel est son nom ? L'Orthodoxie occidentale est une partie de l'Église totale, universelle, « une, sainte, catholique et apostolique », selon le Symbole de Nicée. *Partie de l'Église*, cette simple expression est significative.

I - l'Église est l'œuvre du Christ Seigneur ; en tant que telle, elle est la base, le point de départ vérifié et infaillible de toute notre activité. *Faire partie de l'Église*, c'est avoir la certitude que nous sommes bien plantés. Jean Chrysostome, à l'instant le plus critique de sa vie, proclamait : je ne crains rien, certes les vagues sont grandes, la tempête enragée, le vent de force géante, mais je ne crains rien car je me tiens sur un roc, et cette pierre est le Christ. Cette pierre angulaire que les bâtisseurs de ce monde ont

méprisée, est objective à nos efforts, elle *est*, et nous sommes comme des pierres vivantes sur Elle, et même les portes de l'enfer ne prévaudront pas sur Elle, sans parler de nos fautes, de notre faiblesse ou des faiblesses des autres.

II - L'Église est aussi notre œuvre, notre union, nos efforts, car nous sommes des « collaborateurs du Seigneur » (saint Paul). C'est ici que nous devons placer l'étude de nos missions personnelles, nous sommes des collaborateurs, plus particulièrement dans la construction de la « *partie de l'Église* ».

III - Mais il faut bien se garder de penser que l'Église est le *but final* du monde et de chacun de nous. Elle est l'Épouse du Christ. Le but est l'union mystique et totale de l'Épouse avec le Christ, du monde avec Dieu, de chacun de nous avec le Créateur, Source d'amitié infinie pour nous. L'Église est une mère qui engendre virginalement les enfants au Père céleste. Si la base et le but sont les mêmes pour le tout ainsi que pour les parties (ne l'oublions pas!), notre collaboration diffère suivant les circonstances. Le mot : occidental, n'a rien à faire ni avec la base, ni avec le but, mais uniquement avec la « collaboration ». Notre occidentalisme et notre collaboration doivent toujours être serties entre les deux autres remarques sur l'Église et ne pas être étouffés par un certain emballement des responsabilités, l'Alpha (la base) et l'Oméga (le but) étant la grâce. Nous pourrions définir notre attitude de la manière suivante : *à la base infaillible de Dieu incarné aller vers la déification en collaborant avec le Seigneur - telle est l'œuvre d'un fils de l'Église.*

Mais si l'Orthodoxie occidentale est une collaboration (et nous avons vu plus haut que Dieu bénissait cette collaboration par divers témoignages, qu'elle est agréable au Seigneur, que nos efforts individuels et collectifs sont bénis du Très-Haut), avant de savoir quelle sera la part de chacun de nous, il nous faut connaître exactement la mission de notre collaboration occidentale, en commun. La question est plus pratique qu'abstraite. Que devons-nous éviter, sur quel point faut-il insister, surpassant parfois les difficultés et les incompréhensions des autres ? En commun, éviter surtout ce que l'expérience a montré incapable de porter des fruits. Notre travail de deux ans est chargé d'exemples. Je prie en cette minute pour que saint Irénée m'éclaire et que le bienheureux Irénée qui vous engendra par ses souffrances et se réjouit de vous, m'éclaire - car tout ce que j'écris je le fais autant pour moi que pour vous...

... Mais quelle est cette pensée de Dieu ? Nous savons qu'Il veut l'Orthodoxie occidentale, qu'Il la bénit, mais quelle est exactement sa mission selon Dieu ? ...

... Quelle doit être notre collaboration ? Nous mettre à l'écoute de la volonté du Chef de l'Église, notre Seigneur, entrer en nous ... »

Eugraph Kovalevsky (6 décembre 1938)

Au Nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit. Amen !

Mes amis, permettez-moi de faire un genre de confession, une mise au point de l'œuvre que je dirige et à laquelle vous collaborez - c'est-à-dire l'Orthodoxie occidentale, l'Orthodoxie française - de ce qu'humblement j'essaie d'apporter à cet effort admirable et de ce qu'il peut produire dans l'avenir si nous suivons la volonté divine.

L'Orthodoxie occidentale, l'Orthodoxie française ! Elle se définit par ces deux mots : «orthodoxie» et «occidentale» ou «française». Le premier terme: orthodoxie, qu'est-ce à dire ? Est-ce quelque chose d'anti-romain, d'anti-protestant ? Non. Ce n'est rien de «contre», car être «contre» serait un esprit de schisme.

L'Orthodoxie, mot étrange qui couvre une réalité merveilleuse. L'Orthodoxie, c'est la source de toutes les Églises, l'Église elle-même comme mère des autres Églises; ce n'est pas un retour artificiel vers le passé, mais la présence de cette source dans les temps actuels.

L'Orthodoxie, prédominance de la vie chrétienne sur la doctrine abstraite, non qu'elle ne nous instruisse - elle nous instruit « à temps et à contretemps » - non qu'elle laisse de côté l'intelligence - elle la nourrit par la connaissance de la théologie et fortifie notre volonté - mais au-dessus de la connaissance abstraite, l'Orthodoxie, à l'image de l'Église indivise des premiers siècles ou de l'Église tout simplement, est la vie dans cette Église et dans l'Esprit-Saint.

Étrange Orthodoxie, étrange Église primitive présente dans les temps actuels. Elle ne contraint personne et pourtant l'on s'attache de telle manière à sa vérité qu'aucune épreuve ne peut nous en détacher, nous en arracher. Pourquoi ? Parce que dans les autres formes confessionnelles, on est lié à la confession par logique humaine, par intérêt spirituel, par contrainte et même par crainte d'être perdu - *hors de l'Église, point de salut*. On adhère à quelque chose en dehors de soi. Le mystère de l'Église des premiers chrétiens, de l'Orthodoxie de tous les temps, réside dans le fait qu'on *est* plus que l'on ne s'accroche. J'ai connu des gens qui, ayant beaucoup souffert dans leur vie, subi de nombreuses attaques d'incompréhension de la part des orthodoxes, ne pouvaient cependant extraire leur attachement à l'Orthodoxie, sentiment qui pourrait être comparé à l'attachement au sol, à la patrie. Lorsqu'on est orthodoxe, on l'est *organiquement*, parce qu'on devient « Corps du Christ » non du point de vue belle organisation ou fierté d'appartenir à une immense Église, ou parce que nous nous sentons forts en elle, mais parce que nous sommes « chair de sa chair, os de ses os ». Quand Adam vit Ève, il s'écria : « Voici la chair de ma chair, l'os de mes os ! » L'Église du Christ, que l'on nomme maintenant « orthodoxe », répond au Second Adam : « Nous sommes la chair de ta chair, l'os de tes os ». Nous sentons par l'Orthodoxie, unité tout intérieure, couler dans nos veines le sang de la Vierge.

L'Orthodoxie : certes, où est la liberté sont parfois les difficultés, les disputes, les incompréhensions, mais aussi l'union intérieure, semblable à celle d'un enfant attaché aux entrailles de la mère. L'Orthodoxie nous fait entrer dans les entrailles maternelles de l'Église que le Christ a rachetée de son Sang. Et voilà pourquoi nous n'avons pas, dans l'Orthodoxie, ce terrible conflit qui déchire tant de consciences, conflit entre l'Église et la science, l'Église et l'État, l'Église et notre conscience. Quelle en est la raison ? Lorsqu'il y a conflit, cela montre que l'Église n'est pas inscrite organiquement en nous. S'il se dresse un conflit entre l'Église et ma conscience, l'Église et mes convictions politiques, son enseignement et mes aspirations spirituelles, initiatiques ou scientifiques, c'est qu'elle n'est pas encore devenue chair de ma chair, os de mes os, qu'elle demeure extérieure à moi, s'imposant comme une autorité et une doctrine extérieures. L'enseignement de l'Église orthodoxe est différent ; il nous introduit dans les Mystères par la liturgie et la prière, par notre entrée dans la communauté et l'entrée dans sa vie.

Mais, je veux, aujourd'hui, dire ici la grandeur des Églises orthodoxes d'Orient. Elle ne consiste pas seulement en ce que l'âme slave sache si bien prier, ou que les Grecs soient de merveilleux et uniques poètes, tels un Damascène ou un Roman le Mélode. Elle n'est pas non plus seulement en la souffrance endurée par d'innombrables martyrs pendant que l'Occident jouissait de la tranquillité ; certes, tout ceci est grand, tout ceci est magnifique et peut nous fournir d'admirables exemples dignes d'apologie, mais ce qui est irremplaçable dans l'Église d'Orient, c'est qu'elle nous *a préservé* au travers de toutes les vicissitudes et les difficultés de l'histoire de l'humanité, cette Église-mère, cette Église organique, cette Église qui est une intérieurement, qui a su placer la vie au-dessus de l'abstraction, de l'organisation et de la pensée. Elle nous a préservé ! Et s'il n'y avait pas eu d'Église d'Orient pour nous garder intact ce trésor que l'on appelle Orthodoxie, nous ne pourrions pas, au XX^e siècle, faire artificiellement un saut en arrière et revenir aux sources... Ma pensée s'élance vers les Églises orthodoxes de l'Orient et leur dit : « Soyez bénies ! Vingt siècles ont passé et vous avez gardé intact le dépôt, protégé la source qui vient des siècles primitifs. »

Il incombe à l'Occident, à nous tous, de faire couler cette source ici-même. Sommes-nous « contre » quelque chose ? Non, mes amis. Mais l'Orthodoxie est une nécessité pour des milliers d'âmes ! - Si certaines n'en ont pas besoin, qu'elles demeurent surtout là où elles sont - Je vous l'assure, c'est une nécessité, un cri de multitudes de multitudes d'âmes, celles qui sont déjà parties de cette terre et celles

qui vivent encore ou qui viendront, une nécessité de retrouver l'Eglise indivise, dépouillée de conflit entre ma conscience et son enseignement, mes convictions et ses dogmes, sans crise permanente entre son autorité et ma liberté, crise qui provient de ce que l'Eglise ayant perdu l'unité intérieure, l'autorité, la doctrine et l'unité extérieure sont, de ce coup, placées au-dessus de la vie. C'est une nécessité et, veut-on ou ne veut-on pas, y aura-t-il des difficultés ou n'y en aura-t-il pas, de jour en jour l'Eglise orthodoxe grandira jusqu'à parvenir au nombre voulu par Dieu.

Et maintenant, laissez-moi vous faire une confession personnelle^[1]. Vous pouvez vous demander, à juste titre, pourquoi un Russe comme moi a donné toute sa vie à cette Orthodoxie occidentale et française ? N'eût-il pas été plus naturel qu'à ma place, ici, aujourd'hui, soit un Français ? Que vous répondrai-je ?

Durant des années, j'ai cherché ce Français, je suis resté laïc, à la quête de cet Occidental cent pour cent, capable d'occuper cette place. De 1925 à 1937, je suis resté en quête, priant Dieu de me faire rencontrer cet homme et lui disant : « Seigneur, indique-le moi, afin que je le serve et lui remette l'œuvre. Qu'il vienne, qu'il prenne cette place ! » Et je ne trouvais personne. Enfin, il vint. C'était Monseigneur Winnaert. Mais, à peine avait-il posé les premières pierres de l'Église orthodoxe occidentale, à peine était-il entré dans l'Eglise orthodoxe, que Dieu le rappelait au ciel. Et en mourant, il me dit : « Incline ta tête et accepte de travailler à ma place. » Je ne pouvais refuser à celui qui allait quitter cette terre ; je courbais donc ma tête et fut ordonné prêtre. J'acceptais. Mais en acceptant, mes amis, il me fallait réaliser un long travail..., car - et ici nous revenons à l'Orthodoxie occidentale et française - d'un côté, j'avais certes l'assurance de sortir moi-même de cette source orthodoxe, des profondeurs des entrailles orthodoxes pour vous apporter la pure doctrine, mais je comprenais en même temps qu'il y avait un autre travail à accomplir, un travail d'abnégation. Le Christ a dit : « Celui qui ne quitte pas son père et sa mère n'est pas digne de moi. » Pour m'attacher à vous et à l'œuvre, je devais quitter mon père et ma mère, mon passé, ma tradition culturelle, épouser l'Occident et la France, tourner le dos à l'Orient, non à ce qu'il a de précieux du point de vue sauvegarde de l'Orthodoxie, mais à ce qui lui est spécifique. Ce fut mon monachisme, et maintenant, je puis le dire, je suis vraiment le serviteur cent pour cent de l'Occident et de la France orthodoxe.

Il est intéressant de noter que dans tous les pays d'Europe, en Allemagne, en Italie, en Suisse, en Angleterre, en Hollande, nous voyons des mouvements de retour à l'Orthodoxie. Je pense, néanmoins, que c'est à la France de prendre le flambeau. Le peuple français possède une qualité très particulière, que l'on pourrait désigner par : esprit chevaleresque et missionnaire, « Dieu premier servi ». Un archimandrite grec me disait à Paris, il y a dix ans : « Les Grecs ont pensé, les Russes ont senti, les Français réaliseront. » Il y a, en France, un esprit de conquête, un esprit de service, un esprit de sacrifice pour un idéal. Voilà la raison pour laquelle je crois que c'est la France qui réalisera, augmentera, fortifiera, propagera et confessera cette Église orthodoxe en général et occidentale en particulier. Et Dieu me souffla que si nombre de peines nous attendent encore pour nous purifier, nous ne sommes pas loin cependant d'une réalisation merveilleuse, et qu'en grandissant, cette Eglise donnera une infinité de grâces aux âmes, qu'elle aidera quantité d'êtres à se retrouver non seulement dans les épreuves personnelles, mais aussi dans les épreuves mondiales. Pendant les périodes très critiques que l'Europe subira bientôt, elle donnera la possibilité de « connaître », avec l'espérance d'un Péguy, la puissance du Saint-Esprit, et permettra de traverser les vagues de ce monde la tête haute et confiante.

Que Dieu soit loué, Père, Fils et Saint-Esprit, aux siècles des siècles. Amen !

Père Eugraph Kovalevsky, (1956)
(qui deviendra Monseigneur Jean, évêque de Saint-Denis en 1964)

VERS UNE FRANCE ORTHODOXE : UN SERMON DE SAINT JEAN MAXIMOVITCH de SAN FRANCISCO

Christ est Ressuscité !

Le Christ a envoyé les Apôtres pour prêcher dans tous les pays. L'Eglise du Christ n'a pas été fondée pour seulement un peuple, pour seulement un pays, mais pour le monde entier. Tout le monde, chaque peuple, chaque pays, est appelé à la Foi dans le Vrai Dieu. Les Apôtres ont accompli pleinement le commandement du Christ en allant dans toutes les nations : Simon le Zélote a été en Grande-Bretagne; Jacques fils de Zébédée en Espagne; Thomas en Inde et selon la tradition il aurait été aussi loin qu'en Chine; l'Apôtre André prêcha en Russie et en Grèce. Selon la tradition, Lazare, celui qui fut relevé de la mort après 4 jours, fuya les Juifs qui voulaient le tuer et vint en France. Avec ses soeurs, Marie et Marthe, il s'installa à Marseille et prêcha en Provence. Trophime et d'autres des 70 Disciples parcoururent la France de long en large.

Donc, depuis les temps Apostoliques, la Foi Orthodoxe en Christ a été prêchée en Gaule, dans ce qui est à présent la France. C'est à l'Eglise Orthodoxe que saint Martin de Tours appartenait, ce qui est aussi vrai pour le grand saint Jean Cassien - fondateur du monastère près de Marseille où des années durant il montra l'exemple d'une vie ascétique, et aussi saint Germain de Paris, et sainte Geneviève, avec quantité d'autres grands. C'est pour cela que la Foi Orthodoxe n'est pas une Foi étrangère au peuple Français. C'est leur propre Foi, confessée ici en France, par leurs prédécesseurs depuis les temps les plus reculés : c'est la Foi de leurs pères.

C'est notre sincère et ardent souhait de voir la Foi Orthodoxe, dans une forme propre à l'esprit français, ré-établie sur le sol de France, pour la voir à nouveau être la Foi de tout son peuple, comme c'est resté le cas pour les Russes, les Serbes, les Grecs, selon les particularités propres à ces divers peuples.

Aujourd'hui, d'après le Pentecostarion du calendrier Byzantin, comme dans l'Occidental, nous glorifions le saint Archange Michel, qui apparut aussi bien en Orient qu'en Occident afin d'insuffler au peuple la force spirituelle pour accomplir des faits héroïques, comme un jour il inspira Jeanne d'Arc dans le combat pour la liberté de la France.

Aujourd'hui aussi, selon l'ancien calendrier, l'Eglise Orthodoxe glorifie le saint Apôtre Marc, un des 4 Evangélistes, qui, avant de partir pour Alexandrie, vint en Europe Occidentale où il composa son Evangile - à Rome - et d'après certains, en latin.

En ce temps présent, c'est notre conviction que la renaissance politique et patriotique de la France a commencé : puisse-t-elle être jointe à sa renaissance spirituelle! Puisse la France Orthodoxe renaître, et que la bénédiction de Dieu soit sur elle !

St Jean Maximovitch, Paris, 8 mai 1960

«En une occasion, l'Abbé de Mount Royal, Dom Augustine Whitfield, rencontra Saint Jean Maximovitch et lui exprima quelques-unes des difficultés rencontrées à promouvoir la mission de l'Orthodoxie de rite occidental. Saint Jean, avec véhémence, l'encouragea : "Jamais, jamais, jamais, ne laissez jamais quiconque vous dire qu'afin d'être Orthodoxe, vous devez aussi être Oriental. L'Occident a eu la pleine Orthodoxie mille ans durant, et sa vénérable Liturgie est bien plus ancienne que n'importe laquelle de ses hérésies." Et lorsqu'il aura la protection de l'Église Orthodoxe de France remise à sa charge par le Saint-Synode de son Église, il en dira ceci : «C'est ici la vieille Eglise de jadis, celle de saint Irénée, de saint Denis, de sainte Geneviève, la vieille Eglise française. Nous espérons que cette Eglise grandisse et non seulement ici mais dans d'autres pays afin qu'elle devienne l'Eglise apostolique, celle de Marie-Madeleine et de Lazare.»

(11 novembre 1960) texte original en anglais : <http://www.christminster.org/write.htm>

LE CHOIX DU RITE

Deux solutions : soit adopter un rite oriental tel qu'il est pratiqué dans le monde orthodoxe byzantin ou pré-chalcédonien mais traduit en français, soit adopter le rite romain tel qu'il avait été fixé par le concile de Trente sous le pontificat de Pie V, traduit du latin en français, expurgé des éléments incompatibles avec la doctrine orthodoxe, et complété par les éléments manquants mais fondamentaux pour la doctrine orthodoxe. Ces deux solutions présentent l'une comme l'autre, de sérieux inconvénients.

Les rites orientaux n'ont jamais été célébrés comme rite local organique en Europe occidentale. Leur introduction ne peut donc être la restauration d'une tradition ancienne, mais une introduction étrangère sans racines. L'adoption d'un rite oriental aurait été oeuvre - consciente ou non - d'une colonisation orientale d'où n'aurait pas été absente la séduction d'un certain exotisme religieux.

Adopter comme base de départ le rite romain du moment, même expurgé, même enrichi d'éléments orthodoxes (épiclese, communion sous les deux espèces, etc.), n'eût pas été de bon conseil. Le suivre aurait été une erreur qui aurait conduit à un dangereux amalgame, générateur de malentendus comme par exemple celui que les chrétiens unis au siège de Rome provoquent aussi bien en Occident qu'en Orient lorsqu'ils célèbrent les liturgies orientales. On serait tombé dans une réplique de l'uniatisme : identité de rite, différences dogmatiques.

Une troisième solution fut donc envisagée et acceptée au cours des années aussi bien par le patriarche Serge de Moscou et son Synode en 1936 que par Saint Jean de San Francisco et le Synode de l'Eglise russe hors-frontière en 1966, que par le patriarche Justinien de Roumanie et le synode roumain en 1972, que par le patriarche Shenouda III d'Alexandrie en 2001, solution soutenue par l'ensemble des sympathisants de ce mouvement de retour en Occident vers la tradition de l'Eglise indivise du premier millénaire : célébrer l'Ancien Rite des Gaules.

1 La liturgie eucharistique

Cette troisième solution consistait, à partir des travaux déjà accomplis par le Père Wladimir Guettée au XIXe s., par Mgr Winnaert au début du XXe s., à reprendre le rite le plus répandu dans l'ensemble de l'Europe chrétienne d'Occident avant les réformes centralisatrices de Charlemagne qui, après 800 ans de liberté, imposèrent à tout l'Occident le seul rite de la ville de Rome. En accord avec les témoignages de documents des VIe et VIIe siècles, ainsi qu'avec la terminologie adoptée par les grands liturgistes français des XVIIe et XVIIIe siècles (Mabillon et Lebrun entre autres), le nom d'ancien rite des Gaules a été conservé à ce vénérable rite. Il est connu grâce aux documents datant du VIe siècle, décrivant un état de choses remontant au Ve et même probablement au IVe siècle, période d'or de la pensée patristique et de la formulation poétique des mystères divins par les textes liturgiques. Tel est, parmi d'autres, le cas des documents connus comme étant les Lettres ou la copie des Lettres de Saint Germain de Paris, conservés à la Bibliothèque municipale d'Autun. A l'heure actuelle, ces pages sont les plus anciens documents que nous possédions concernant la structure de la liturgie eucharistique. En effet, ce n'est que de la fin du VIIIe siècle que sont datés les documents les plus anciens touchant aussi bien les liturgies orientales que les ordo de l'Eglise romaine. Les documents traitant de la structure de l'ancien rite des Gaules ont donc l'avantage incontestable de l'ancienneté.

Ce rite a également l'avantage d'avoir eu sa pratique interrompue au stade d'évolution qui était le sien au VIIIe siècle, et, de ce fait, d'être parvenu à notre connaissance sans l'encombrement des

sédiments qui se déposent au cours des siècles de célébrations, ces scories de la routine que nous voyons aujourd'hui recouvrir les structures authentiques et les vraies beautés des rites copte, byzantin et romain, scories généralement dues soit à des négligences non corrigées à temps, soit à des "enrichissements" adoptés sans esprit suffisamment critique. Il est donc plus pur. Enfin il a été effectivement célébré dans l'Eglise indivise pendant au moins 300 ans, peut-être même 500 en Gaule (Aujourd'hui la Gaule se répartit sur la Belgique, la Suisse, la France et la partie occidentale de l'Allemagne le long du Rhin), mais aussi, en Italie du Nord, en Espagne, en Grande-Bretagne et également, selon des découvertes récentes, en Germanie du Sud. Il représente le fond initial de la piété européenne, les bases de ses structures subconscientes. C'est pourquoi nous lui donnons le nom de "rite paneuropéen occidental".

Une fois le choix du rite arrêté, il ne suffisait pas seulement de constater l'existence de documents susceptibles d'en permettre une reconstitution, mais il fallait les consulter, les traduire, les étudier attentivement et en tirer une règle pratique de célébration et de catéchèse liturgique. Il fallait aussi compléter certains textes et combler les inévitables lacunes dues aux détériorations du temps en utilisant la méthode des liturgies comparées, et en prenant exemple sur les usages de l'Eglise indivise où l'enrichissement mutuel et réfléchi d'une liturgie par une autre était considéré non seulement comme normal^[1] mais encore comme souhaitable. Ce mouvement d'échanges ne prend fin qu'au XIIIe siècle, époque à laquelle le schisme décrété en 1054 devient un phénomène non plus limité à la hiérarchie, mais populaire. Citons ici deux théologiens orthodoxes contemporains : le Père Jean Meyendorff, professeur à l'Institut de théologie orthodoxe Saint Wladimir (U.S.A.) et le père Schmemmann qui fut doyen de ce même Institut^[2]. Le Père Meyendorff écrit :

« L'Eglise orthodoxe n'a jamais considéré sa liturgie comme gelée une fois pour toutes dans les formes culturelles limitées de la Byzance du Xe siècle. Elle peut et doit non seulement se libérer de ce qui est inauthentique dans son propre passé historique, mais assumer également ce qui est vrai dans le christianisme occidental. »

Quand au Père Schmemmann, il constate :

« Avant leur séparation, l'Orient et l'Occident se sont liturgiquement influencés pendant des siècles (...). La question ne se pose pas de savoir si un rite est oriental ou occidental, la seule question est de savoir si un rite est incarné, s'il communique la Vérité éternelle, immuable, s'il est *orthodoxe* au sens très profond de ce terme. »

Il est important de savoir que, dans les dernières décennies, une recherche semblable à celle accomplie par le Père Eugraph Kovalevsky et ses collaborateurs commençait à se réaliser en Allemagne du Sud. Curieusement ces deux mouvements parallèles de recherche - l'un en France, l'autre en Allemagne - vont s'ignorer jusque vers 1982... L'ouvrage publié en 1984 par le professeur Gamber^[3] intitulé "La liturgie selon l'ancien rite gallican", montre que ses travaux effectués de façon indépendante ont abouti à une reconstitution en latin de la messe selon Saint-Germain de Paris - traduite ensuite du latin en allemand - qui se trouve *en parfaite concordance* avec la reconstitution traduite en français, proposée par le groupe de recherche de Saint-Irénée autour du Père Eugraph.

Par ailleurs, dès la fin de la Guerre de 1939, un érudit et liturgiste roumain, le Père Benedict Ghius, s'intéresse à une restauration de l'ancien rite des Gaules et à la perspective d'une renaissance orthodoxe à partir des vestiges de l'Eglise indivise enracinés en France. Il publie une brochure à ce sujet, éditée en Roumanie, en 1948^[4].

2. Les Heures

C'est toujours dans le même esprit de retour à la tradition indivise, qu'a été effectuée la recherche des formes de l'office pour la célébration des Heures^[5]. Les structures choisies remontent à la Règle de saint Benoît (Ve s.) qui, dans le respect de la tradition, demeure protégée et vécue jusqu'à nos jours

dans les monastères bénédictins. La tradition bénédictine est peut-être le seul témoignage survivant tangible de l'unité liturgique, voire de l'unité culturelle de l'Occident^[6].

Il est remarquable que la tradition bénédictine prenne ses sources organiques dans les expériences et traditions de l'Eglise primitive et dans la théologie patristique classique. Saint Basile le Grand, saint Pacôme, saint Augustin, saint Jean Chrysostome, et surtout saint Jean Cassien sont les autorités sur lesquelles s'appuient constamment saint Benoît et ses disciples. Il s'agit non d'une création personnelle de saint Benoît, mais de l'éclosion d'une tradition mûrie pendant trois siècles dans l'Eglise universelle indivise.

Conclusion

Après soixante dix ans de labeur et de pratique liturgique, un rite occidental s'est trouvé, dans la mesure du possible, rétabli dans son ensemble. Les recoupements avec des survivances du rite des Gaules conservées dans d'autres rites occidentaux et les résultats d'intuitions qui, jusqu'ici, comblaient les inévitables lacunes, se trouvent étayées sur des bases historiques solides grâce aux découvertes progressives de documents jusqu'alors enfouis dans les bibliothèques.

Deux études extrêmement fouillées et d'une valeur scientifique reconnue par les spécialistes sans parti pris, font justice des accusations complaisamment répandues à une certaine époque sur le caractère prétendument "fantaisiste", "hybride", "arbitraire", de la liturgie ainsi reconstituée et mise en oeuvre ; accusations qui, d'ailleurs, semblent maintenant tombées d'elles-mêmes car l'évidence a fini par s'imposer.

Une autre remarque avant de conclure. Pour certains, l'unité de la foi orthodoxe serait compromise et même mise en danger par la célébration d'un rite qui n'est pas en usage dans les Eglises orientales, et cela en vertu de la conception selon laquelle l'unité de la foi s'exprimerait nécessairement par l'unité du rite. Les deux documents auxquels nous renvoyons montrent bien à quel point une telle opinion est erronée, et même tout à fait contraire à l'authentique tradition orthodoxe. Le fait que cette opinion semble malheureusement de plus en plus répandue dans le monde orthodoxe, ne la rend pas plus conforme à la vérité : la vérité, c'est que la diversité des rites en fonction des cultures est à l'image du dogme trinitaire.

Notes :

^[1]. Cet usage semble repris aujourd'hui dans des communautés aussi bien catholiques que protestantes où se voient des emprunts mutuels ainsi que certains emprunts à la tradition gréco-slave.

^[2]. Citations extraites d'un article de la revue *Contacts*.

^[3]. Mgr Klaus Gamber, savant liturgiste allemand. A publié une quarantaine d'ouvrages sur la liturgie dont *Die Messfeier nach altgallikanischem Ritus* (La liturgie selon l'ancien rite gallican), Editions de l'Institut liturgique de Ratisbonne, Regensburg R.F.A., Pustet 1984.

^[4]. "Orthodoxie de rit latin", Revue "Biserica orthodoxa româna", Bucarest 1948.

^[5]. Vêpres, complies, nocturnes, laudes, prime, tierce, sexte, none.

^[6]. C'est sur la règle bénédictine que se fonde le monastère orthodoxe Saint-Michel à Bois-Aubry, dans le Poitou, de l'Eglise Orthodoxe des Gaules <http://www.eglise-orthodoxe.eu>.

PETITE HISTOIRE DU PRINCIPE DE LA DIVERSITE DES RITES DANS L'UNITÉ DE LA FOI

Par le terme *rite* nous désignons tout un complexe de la vie liturgique : le calendrier solaire et lunaire, les dates des fêtes et des saints honorés, les péripécies des lectures, les jeûnes hebdomadaires et annuels, la structure des services divins, le partage des psaumes et des chants, les mélodies, la manière de célébrer (gestes, encensements), la liturgie eucharistique, les autres sacrements, l'habillement du clergé dans l'église et en ville, la pratique de la communion : sa fréquence et ses conditions etc., en un mot, tout ce qui concerne la prière publique et la piété ecclésiale.

Par le terme *foi*, nous embrassons non seulement le minimum des dogmes essentiels du christianisme, mais la plénitude de la foi orthodoxe. Lorsque nous disons : foi, nous entendons en plus de l'adhésion intellectuelle, la foi vécue, illuminant notre existence. Le culte de l'Eglise est appelé à introduire le peuple pieux dans la plénitude de la foi orthodoxe, au moyen des textes sacrés de la Bible et des paroles inspirées des Pères pneumatophores.

Par le terme Eglise orthodoxe, nous entendons l'Eglise chrétienne demeurée fidèle à l'Eglise des temps apostoliques et des Pères des trois premiers conciles œcuméniques, sans hérésie ni limitations de la Vérité révélée, ni diminution de la grâce et de la puissance du Saint-Esprit.

C'est l'Esprit-Saint qui la guide et l'inspire continuellement depuis vingt siècles sans déviation ou amoindrissement de la plénitude de la foi. Tel est notre credo, telle est la foi orthodoxe.

Si l'Eglise orthodoxe est la vraie Eglise du Christ, fidèle aux Apôtres et aux conciles œcuméniques, elle est aussi celle des rites divers, de tradition orientale ou occidentale, dans l'unité de la foi. Actuellement, à la suite d'accidents historiques, elle se trouve composée, par excellence, de peuples orientaux et le rite byzantin s'y avère prédominant. C'est seulement dans les Eglises orthodoxes pré-chalcédoniennes (Eglise copte, arménienne, syriaque, éthiopienne ...) que la diversité des rites est restée une réalité vivante. Cette prédominance du rite byzantin ne peut servir d'argument pour écarter les autres rites. Accepter la thèse erronée d'une Eglise orthodoxe seulement orientale et byzantine, serait une faute grave et le chemin ouvert à des hérésies ecclésiales. En effet, si la vocation universelle de l'Eglise orthodoxe est limitée, elle cesse d'être l'Eglise telle que le Christ l'a voulue et que les Apôtres la prêchèrent, elle devient, non la vraie Eglise, mais une des Eglises plus ou moins vraie parmi d'autres Eglises, et l'unité de foi est brisée. En résumé, l'Eglise orthodoxe étant la continuatrice de l'Eglise indivise, reconnaît la diversité des rites et des coutumes dans l'unité de la foi.

En 1872, le Saint-Synode de l'Eglise orthodoxe russe sur l'initiative du futur Patriarche de Moscou, Saint Thikon, alors archevêque d'Amérique, permettait à des communautés d'Amérique de célébrer le rite occidental et proposait un texte du rite romain avec rectifications. Parallèlement, le Saint-Synode bénissait le rite des Gaules restauré à la même époque par l'archiprêtre Vladimir Guettée, prêtre romain devenu orthodoxe, rite qu'il célébrait à Moscou.

La décision de 1872 de l'Eglise russe vis à vis de l'Amérique fut appliquée à partir de 1958 par le Patriarcat d'Antioche à des communautés américaines d'origine anglicane ou vieille-catholique et cela jusqu'à nos jours.

Entre les deux guerres, l'Eglise autocéphale de Pologne accueillait les Polonais dans l'Orthodoxie en leur laissant leurs rites et coutumes, ceci avec le consentement du Patriarcat de Constantinople qui lui avait accordé l'autocéphalie. Malheureusement, après la guerre et à la suite de la démission du métropolite Dionissios, sous la pression d'éléments russes et la russification intense de l'Eglise orthodoxe de Pologne, les Orthodoxes polonais se joignirent à l'Eglise vieille-catholique. L'Eglise autocéphale polonaise est devenue une Eglise russe en territoire polonais.

Rappelons le Décret du 16 juin 1936 du Patriarche Serge de Moscou, décret qui en accueillant Mgr Winnaert et son Eglise dans l'orthodoxie ouvrait la porte à l'Orthodoxie Occidentale puisque le même décret autorisait le rite occidental et demandait que ces paroisses prennent le nom « d'Eglise Orthodoxe Occidentale » .

En 1959 les communautés du Père Eugraph Kovalevsky furent accueillis par Saint Jean de San Francisco dans l'Eglise russe hors-frontière avec l'Ancien Rite des Gaules. Saint Jean de San Francisco étant l'évêque diocésain des Français présida une commission de révision du rite et célébra lui-même à Paris et en province le rite des Gaules puis sacra en 1964 le Père Eugraph comme évêque de Saint-Denis.

En 1962, aux Etats-Unis, la congrégation bénédictine Notre-Dame du Mont Royal fut reçue dans l'Eglise russe patriarcale avec son rite occidental, puis en 1975 dans l'Eglise russe hors-frontière. Aujourd'hui elle a essaimé en Australie où l'on retrouve aussi des paroisses occidentales antiochiennes.

En 1972 l'Eglise Catholique Orthodoxe de France est reçue avec le rite selon St Germain par le Patriarcat roumain qui lui sacre un évêque..

Enfin, rappelons en l'an 2000 l'accueil de paroisses avec le rite des Gaules dans l'Eglise Orthodoxe Copte Française par le Métropolitte Abba Marcos, confirmé par Sa sainteté le Patriarche Shenouda III, autorisant officiellement la célébration du rite des Gaules en 2001.

Nous pouvons conclure, en conséquence, que "la nuée des témoins" a confessé la légitimité des différents rites et des différentes coutumes locales, dans l'unité de la foi à quoi s'ajoute dans les communautés de l'Eglise Orthodoxe des Gaules, de l'Eglise Orthodoxe Française, de l'Eglise Orthodoxe Celtique, de l'Eglise Orthodoxe de France la réalité d'une célébration régulière depuis 60 ans. (lex orandi).

LE RITE OCCIDENTAL AUJOURD'HUI

L'histoire de la restauration du rite occidental est déjà longue puisqu'elle dure depuis un siècle. Malgré la bénédiction des Eglises russes patriarcale et hors-frontière, antiochienne, constantinopolitaine, roumaine, copte, et de deux grands saints très officiellement canonisés (Saint Jean de San Francisco et Saint Tykhon de Moscou), le combat pour faire accepter la légitimité du rite occidental au sein de l'Eglise orthodoxe reste très difficile. Récemment encore l'UACORO (Union des Associations Cultuelles Orthodoxe de Rite Occidental, présidée par le Père Jean-Pierre Pahud) vient de disparaître par la volonté de l'Eglise serbe et de l'Assemblée des Evêques Orthodoxes de France (Assemblée des représentants épiscopaux des Eglises orientales en France) et la célébration du rite des Gaules interdite dans l'Eglise Orthodoxe Copte Française. L'acharnement pour faire disparaître la liturgie occidentale dont font preuve les diocèses orientaux en France est constant et toujours plus fort. Ce n'est pas la même chose sur d'autres continents puisque nous l'avons vu, nous pouvons par exemple retrouver un vicariat de rite occidental dans le Patriarcat d'Antioche, des paroisses dans l'Eglise russe hors-frontière que cela soit aux Etats-Unis, en Nouvelle Zélande ou en Australie, ou d'autres paroisses encore dans l'Eglise ukrainienne autocéphale aux Etats-Unis. C'est sur les lieux où ce rite a vécu pendant des siècles que l'opposition reste systématique.

En France, il reste aujourd'hui en dehors de l'Eglise Orthodoxe des Gaules :

- L'Eglise Catholique Orthodoxe de France (Mgr Germain de Saint-Denis) qui célèbre la liturgie selon St Germain de Paris.
- L'Eglise Orthodoxe Française (Mgr Vigile et Mgr Martin) qui célèbre aussi la liturgie selon St Germain de Paris mais dans la version de Mgr Van den Mensbrughe
- L'Eglise Orthodoxe Celtique (Mgr Maël et Mgr Marc) qui est en train de restaurer un rite des Gaules sur la base des travaux de Matthieu Smith.

A PROPOS DE L'EGLISE LOCALE

« Rappelons-nous ici que ni un concile œcuménique, ni le patriarcat de Constantinople ou celui de Moscou, ni aucune autre Eglise-mère, ne peuvent créer une nouvelle Eglise locale. Le plus qu'ils puissent faire, c'est de reconnaître une telle Eglise. Mais l'acte de création doit être accompli sur place, localement. Les autorités supérieures peuvent guider, confirmer et proclamer. Mais le travail créateur ne peut s'accomplir qu'au niveau local, par les cellules eucharistiques vivantes qui sont appelés à constituer graduellement le corps d'une nouvelle Eglise locale.

Mgr Kallistos Ware, évêque du patriarcat de Constantinople,
extrait d'une conférence « Comment construire l'Eglise locale ? » à
l'Institut St serge à Paris le 1^{er} octobre 2005

L'ANCIEN RITE DES GAULES

image de la liturgie céleste

Klaus Gamber Traduit par le R.P. Michel de Bois-Aubry et T. Girard

Extraits

La multiplicité des formes liturgiques fut une caractéristique de l'Eglise primitive, comme l'a montré A. Baumstark (1). On assista plus tard à une unification, ou à une adaptation réciproque, des différents rites, ayant pour origine la prééminence spirituelle qu'occupa dès le début la ville de Jérusalem, "la cité de notre Dieu" (Ps 48*2). Cette tendance se renforça ensuite par la prééminence prise par les deux foyers ecclésiastiques : Rome et Constantinople; ces deux villes, capitales de l'empire depuis le règne de Constantin, acquirent de plus en plus d'influence.

Les papes de Rome tentèrent à partir d'Innocent Ier (402-417) de réaliser l'unité des formes du service divin dans leur aire juridictionnelle en tant que patriarches d'Occident; c'est ce que montre la célèbre lettre de ce pape à l'évêque de Gubbio, et qui culmine dans cette fameuse phrase : "Opportet eos (les Eglises occidentales) hoc se qui quod ecclesia romana custodit" - il est de leur devoir de se conformer à la tradition observée par l'Eglise romaine (2).

Le pape Grégoire le Grand (590-604) constitue une louable exception que résume sa phrase : « In una fide nil officit ecclesiae consuetudo diversa » - là où règne l'unité de la foi, des usages liturgiques différents ne sauraient être dommageables à l'Eglise (3).

Malgré les tentatives d'unification de certains papes, l'Occident put conserver jusqu'au VIII^{ème} siècle une grande diversité liturgique. C'est le roi Pépin le Bref qui mit fin à ce pluralisme en 754 sur son domaine, c'est-à-dire le royaume franc, en introduisant les livres liturgiques de l'Eglise romaine; il en rendit l'usage obligatoire par un édit royal. Ceci eut lieu parce que Pépin, pour des raisons politiques, voulait resserrer ses liens avec Rome. L'adoption du nouveau rite fut relativement rapide, même si de nombreuses habitudes liturgiques perdurèrent et s'intégrèrent dans un rite dit "romano-franc" (4).

Le rite précédemment en usage dans tout l'Occident, à l'exception de l'archevêché de Rome (qui comprenait essentiellement l'Italie centrale), ainsi que de l'Italie méridionale et de la Sicile (où se célébrait une liturgie grecque), est appelé rite gallican (*ordo missa gallicanes*) (5). Il ne se présentait pas sous une forme unique; les chants et les prières surtout étaient différents d'une province à l'autre, mais l'*ordo missa* était semblable pour l'essentiel et se distinguait fortement de l'*ordo romain*.

Il convient de distinguer

- le rite gaulois,
- l'ancien rite hispanique, dit "mozarabe", - l'ancien rite milanais, dit "ambrosien", - et l'ancien rite irlandais, dit rite celtique.

Parmi ces rites, seuls ont survécu jusqu'à nos jours le rite mozarabe (dans quelques églises de Tolède) et le rite ambrosien (dans tout le diocèse de Milan), mais ils ont été en partie conformés au rite romain.

[...]le rite gallican se veut une image de la liturgie céleste. L'idée fondamentale est ici la même que celle développée par l'épître aux Hébreux et par les premiers pères de l'Eglise, particulièrement saint Clément de Rome, à savoir que le culte de la Nouvelle Alliance comme celui de l'Ancienne trouvent leur modèle originel dans la liturgie qui se célèbre devant le trône divin. On sait que Moïse a construit, sur l'ordre de Dieu, le tabernacle et tout ce qui concerne le culte exactement selon le modèle céleste qui lui avait été montré sur le Mont Sinaï (Ex 25*40, He 8*5). Ces modèles originaux jouent également un rôle important dans l'Apocalypse de Jean, ainsi en est-il de la tente du Témoignage (15*5), de l'arche d'Alliance et du rideau (11*19), du chandelier à sept branches (4*5) et de l'autel d'or (8*3).

Ces symboles imprègnent d'une manière très particulière la liturgie gallicane; elle se sait toutefois reliée aussi à l'action liturgique décrite dans l'Apocalypse, où les "Quatre Vivants" et les "Vingt-Quatre Vieillards" offrent leurs prières et leurs actions de grâce avec les chœurs angéliques et toute l'Eglise céleste (Ecclesia coelestis) à Celui qui siège sur le trône et à l'Agneau qui semble immolé, là sont rassemblés pour le festin des noces de l'Agneau ceux qui ont été vainqueurs de la bête (Ap 19).

L'assemblée terrestre de ceux qui se sont réunis pour célébrer l'Eucharistie se sent en communion avec la liturgie céleste. Il faut ajouter la conception des pères selon laquelle notre sacrifice est transporté de "l'autel terrestre à l'autel céleste", ainsi qu'il est dit au canon de la Messe romaine : "Per manus sancti angeli tui in conspectu divinae maiestatis". Ce sacrifice se trouve ainsi consacré par la vertu de l'Esprit Saint; d'autre part, des anges descendent pour assister le Seigneur "qui semble immolé" sur l'autel sous la forme du pain et du vin, et pour chanter les louanges de Dieu en union avec les assistants.

[...] cette conception a marqué les textes et les chants de la liturgie gallicane, mais aussi quel rôle important y joue le livre de l'Apocalypse, contrairement à l'Orient où pendant longtemps il fut écarté du canon du Nouveau Testament; de ce fait il n'eut aucune influence ou presque sur la formation de l'Office divin.

De l'influence de l'Apocalypse dépend de la même manière l'aménagement des églises, en particulier les peintures de l'abside : on y représente le Fils de l'homme trônant dans une mandorle, siégeant sur l'arc-en-ciel ou sur la sphère terrestre, entouré des Quatre Vivants et souvent accompagné des chérubins, des séraphins, des anges et des apôtres. De cette manière on rendait présente aux croyants, par l'image, la hiérarchie céleste.

[...] La perspective de la liturgie céleste et la vision du Fils de Dieu, le Tout-Puissant, comme Le nomme l'Apocalypse, trônant dans les cieux, constituent le fil conducteur de la liturgie gallicane. Elles se manifestent par conséquent aussi dans l'iconographie des sanctuaires, et en particulier dans la décoration de l'abside et de l'arc triomphal, et de toutes les parties de l'église situées dans le champ visuel des fidèles.

Le Roi de gloire (rex gloriae), trônant sur l'arc-en-ciel dans une mandorle, entouré des Quatre Vivants, occupe une place centrale dans l'abside. Cette représentation, qu'on trouve aussi très souvent dans l'enluminure occidentale, peut être considérée comme une particularité typique des sanctuaires du rite gallican. Nous la rencontrons déjà au Vème siècle dans l'église Saint-David à Thessalonique (cette ville était rattachée jadis au patriarcat occidental); sur le territoire franc, on peut citer aussi l'église abbatiale de Münstair (Graubünden) construite aux environs de l'an 800.

Même après la suppression du rite gallican au VIIIème siècle, la représentation de la "maiestas domini" est demeurée, sur son territoire d'origine, l'image absidiale la plus fréquente jusqu'à l'époque romane et, en de nombreux endroits, jusqu'au début de l'époque gothique. C'est ce que montrent de très nombreux exemples, plus particulièrement en Espagne et dans le Tyrol méridional.

[...] Comme le fait ici sainte Hildegarde, la liturgie gallicane insiste toujours dans ses prières, ses lectures et ses cantiques, sur l'union de l'Eglise du ciel avec l'Eglise de la terre. Les participants au service divin savent que le Christ qui a été élevé se trouve pourtant au milieu d'eux, Lui dont l'image est sous leurs yeux dans l'abside (plus tard, à partir de l'époque gothique, on a insisté davantage sur le côté douloureux du Sauveur). Les fidèles se sentent déjà dans le temple de gloire (Dn 3*53); pour eux qui regardent "non au visible mais à l'invisible" (2 Co 4* 18), les portes de la Jérusalem céleste sont grandes ouvertes, ils prennent déjà part aux noces de l'Agneau avec l'Eglise son épouse (Ap 9*7 et chantent l'alleluia qui n'aura pas de fin.

1 A. Baumstark, Vom geschichtlichen Werden der Liturgie (Ecclesia orans 10), 29-57.

2 Innocent I-, Ep. 25 (PL 20, 552B).

3 Grégoire le Grand, Ep. 1, 43 (PL 77, 497C).

4 Cf. Th. Klauser, Die liturgischen Austauschbeziehungen zwischen der römischen und der fränkisch-deutschen Kirche vom 8. bis zum 11. Jh., in : Hist. Jahrbuch 53 (1933), 169-189.

5 Cf. K. Gamber, Ordo missa gallicanus. Der gallikanische Mefritus des 6. Jh. (= Textus patristici et liturgici 3, Ratisbonne, 1965.)

LES FONDEMENTS DE L'ORTHODOXIE OCCIDENTALE

A - APERÇU SUR LES BASES CANONIQUES DES EGLISES LOCALES D'OCCIDENT.

Dès les premiers siècles, les règles et les lois ecclésiastiques d'autorité apostolique et conciliaire, tant en matière de foi que de discipline, sont désignées par le terme *canon*^[1] par opposition à la loi civile.

Ce DROIT CANON conforme aux saintes Ecritures et à la sainte Tradition, valable pour l'Eglise universelle, est consigné dans les recueils qui font autorité, mais dont cependant la formulation et l'interprétation diffèrent assez sensiblement selon les pays et les époques. Peu à peu, en effet, certaines règles canoniques tombent en désuétude tandis que d'autres évoluent.

Par ailleurs, l'organisation de la chrétienté se fait progressivement de façon telle que, dès le IV^e siècle, l'Eglise universelle se trouve constituée d'une centaine d'Eglises-soeurs. Tout en observant les règles du Droit canon, chacune de ces églises locales met par écrit les décisions de ses propres conciles qui tiennent compte de ses conditions extérieures d'existence ("l'économie"). C'est ce qui explique que l'on rencontre des variantes non négligeables selon les recueils grecs, latins, syriens ou autres des neuf premiers siècles.

Les LEGISLATIONS LOCALES des Eglises d'Occident se distinguaient donc les unes des autres. Celles de Rome différaient de celles de l'Italie comme dans l'Eglise de Milan, de même se différenciaient entre elles les législations des Eglises d'Afrique, des Gaules, d'Irlande ou d'Espagne. Ainsi, tandis que dès l'origine, les décrets des évêques de Rome étaient, dans leur propre Eglise, revêtus d'une autorité semblable à celle dont jouissaient les Pères grecs dans les Eglises d'Orient, ce n'est qu'à partir du IX^e siècle, après les réformes centralisatrices de Charlemagne, qu'ils prendront force de loi dans l'ensemble des Eglises-soeurs d'Occident. Les décisions des conciles de Tolède, dont l'autorité était absolue pour l'Espagne, n'étaient pas obligatoirement prescrites dans les Gaules ou en Italie, en dépit des rapports intimes qui liaient ces Eglises entre elles. L'Eglise d'Irlande, célèbre pour la sévérité de sa discipline pénitentielle et son influence monastique sur l'Europe entière, n'a pas vu ses canons de pénitence s'imposer dans les règles des autres Eglises locales d'Occident. Toutefois l'individualisme de ces dernières n'était pas dicté par une recherche d'originalité mais par le souci de ne pas bouleverser les traditions du lieu, tandis qu'en même temps le désir d'unité demeurait présent ainsi qu'en témoigne le Concile de Vaison qui, au VI^e siècle, procède à quelques réformes liturgiques dans le but de "s'accorder aux coutumes des Eglises d'Orient, d'Italie et de Rome". Paradoxalement, dans la même période, Grégoire le Grand se défendra d'avoir voulu introduire à Rome les rites en vigueur à Constantinople, et interdira à ses missionnaires en Angleterre de modifier les usages chrétiens qui y étaient déjà établis.

Quant au DROIT COUTUMIER qui, lui, se crée organiquement, il est rarement ratifié par un concile et codifié. Bien que les coutumes éprouvées, chères au peuple - et qu'il faut savoir distinguer des mauvaises habitudes comme l'écrit saint Cyprien - ne soient pas toutes sacrées, la hiérarchie a le devoir de les respecter, donc d'en tenir compte dans ses décisions "sous peine de vouer l'oeuvre pastorale à l'échec". De plus, l'organisation et la structure d'une Eglise locale doivent s'élaborer dans le respect à la fois du voisinage des autres religions ou idéologies, du niveau général de culture, de l'amour du peuple pour son pays, de la législation de l'Etat et de la situation socio-économique ambiante.

C'est par souci d'économie, donc par égard pour ces aspects complexes de la situation, que les premiers canonistes ont conformé l'organisation administrative de l'Eglise à celle des provinces civiles de l'Empire, les diocèses et les métropoles de l'Eglise correspondant respectivement aux préfetures et aux provinces de l'Empire. C'est encore dans le même souci qu'ils ont absorbé les fêtes païennes dans les fêtes chrétiennes^[2]. En poursuivant son oeuvre de salut pour les êtres, l'Eglise est aussi appelée à sanctifier la vie des peuples dans le respect de leur personnalité propre.

Bien que très sommaire, cet aperçu d'ordre général permet de reconnaître les bases canoniques sur lesquelles peut se fonder l'Eglise locale orthodoxe occidentale : les Ecritures saintes, la sainte Tradition orthodoxe, la législation canonique des premiers siècles, avec les particularités du recueil latin, la législation locale des conciles et des Pères des Gaules, et le droit coutumier qui s'est forgé dans le pays, le tout tenant compte des conditions extérieures dans lesquelles vit l'Eglise.

B - APERÇU SUR L'EGLISE DES GAULES DEPUIS LES TEMPS APOSTOLIQUES.

Pour mesurer avec justesse la place que peut occuper aujourd'hui l'Eglise des Gaules au sein de l'Eglise orthodoxe universelle, il est bon de jeter un coup d'oeil, aussi rapide soit-il, sur son histoire.

L'Eglise des Gaules qui tire son origine des temps apostoliques, est bientôt comme ses Eglises-soeurs autocéphales, organisée en diocèses qui eux-mêmes se regroupent en métropoles, chaque métropole ayant à sa tête un évêque-primat ou métropolitain. Tout en sauvegardant leurs libertés respectives, les métropoles s'organisent progressivement en unités plus vastes et plus complexes autour de sièges patriarcaux (ou exarchats).

En 325, le premier concile œcuménique (Nicée) accorde un privilège d'honneur aux évêques de Rome, d'Alexandrie, d'Antioche et de Jérusalem qui, tous quatre, occupent une "chaire apostolique". Le 2^{ème} concile œcuménique (Constantinople - 381) l'accorde également à l'évêque de Constantinople, la Nouvelle Rome. Ces privilèges ne signifient nullement que l'Eglise du Christ n'est partagée qu'en cinq patriarcats ainsi que le prétendent certains canonistes beaucoup plus tard. En effet, à côté de ces cinq patriarcats, plusieurs Eglises autocéphales demeurent indépendantes, ce que confirme le 3^{ème} concile œcuménique (Ephèse - 431) avec, comme exemple, l'indépendance de l'Eglise de Chypre vis-à-vis de celle d'Antioche.

Au IV^{ème} siècle, l'Eglise des Gaules est composée d'une quinzaine de métropoles qui coïncident à peu près avec les provinces civiles. Dans la *Gaule franque* : Vienne, Narbonne, Arles-Aix (métropole à laquelle se rattache par intermittence celle de Marseille), Eluse (Eauze), Bourges, Bordeaux, Embrun, Tarentaise, Besançon, Lyon, Rouen, Tours, Sens ; dans la *Gaule belge* : Trèves, Reims ; dans la *Gaule germanique* : Mayence, Cologne. Chaque métropole renferme environ 5 à 8 diocèses. Par exemple celle de Narbonne comprend les diocèses de Toulouse, Béziers, Nîmes, Lodève, Uzès, Agde. Comme dans d'autres Eglises, certaines métropoles naissent alors que d'autres fusionnent.

Deux métropoles s'imposent peu à peu comme patriarcats-exarchats : Arles (siège apostolique de saint Trophime et résidence impériale) devient le centre des métropoles du Sud, et Lyon-Vienne (deux villes très proches l'une de l'autre et, depuis saint-Irénée - II^e siècle - honorées comme capitales du christianisme en Gaule) constituent le centre des métropoles du Nord. Si Lyon prédomine durant les premiers siècles, c'est Vienne qui devient le centre du IV^e au VII^e s., mais plus tard Lyon reprendra la place primatiale. Les évêques d'Arles et, selon les périodes, ceux de Lyon ou de Vienne, réuniront des conciles de plusieurs provinces qui, eux-mêmes, se réuniront souvent en Conciles généraux des Gaules^[3]. La conscience de l'unité de l'Eglise des Gaules est très forte malgré l'absence d'un centre canonique unique, unité de fond restée méconnue jusqu'aux recherches des savants du XX^e siècle.

Au V^e siècle, saint Hilaire d'Arles s'efforce d'unifier l'Eglise des Gaules sous sa seule juridiction apostolique, mais il échoue dans sa tentative car l'indépendance du primat de Lyon-Vienne est soutenue par le pape de Rome Léon le Grand. Au VI^e siècle, Arles perd de son influence et, sans heurts, le patriarche de Lyon devient seul chef de l'Eglise des Gaules.

Quels sont alors les rapports de l'Eglise des Gaules avec les autres Eglises d'Occident, en particulier de Rome ? Ils sont exactement semblables à ceux qu'entretiennent entre elles les Eglises d'Orient à la même époque. L'Eglise de Rome jouit d'un prestige moral incontesté. On lui demande souvent conseil, mais canoniquement elle ne détient aucun pouvoir particulier sur une quelconque Eglise. Pour les cas de contestation d'un jugement rendu par un métropolitain, le concile de Sardes (344) établit le "droit d'appel" à l'évêque de Rome. Le 4^{ème} Concile de Chalcédoine (451) étendra ce rôle d'instance à l'évêque de Constantinople. Toutefois le *droit d'appel* qui sous-entend le *devoir* qu'a *l'appelé* d'y répondre, n'ouvre pas à ce dernier le droit d'intervenir à d'autres moments dans les affaires intérieures d'une Eglise autocéphale s'il n'y a pas été particulièrement invité. Il faut attendre le IX^e siècle pour constater des empiètements à cette règle, abus qui susciteront discussions et vives critiques.

Par ailleurs, en ce qui concerne les décisions prises par les conciles des Gaules, elles ne sont pas nécessairement soumises aux appréciations exprimées à Rome. On verra par exemple saint Hilaire d'Arles aller personnellement à Rome pour confirmer au pape de Rome Léon le Grand que les décisions prises par le concile général des Gaules tenu sous sa présidence sont irrévocables et définitives. Rome ne jouit pas davantage d'un droit de contrôle sur les Eglises autocéphales d'Occident (Gaules, Espagne, Irlande et même Italie) que le patriarche de Constantinople n'en a sur les Eglises autocéphales d'Orient. En résumé, l'Eglise des Gaules est autonome et jalouse de son indépendance. L'Eglise de France en conservera longtemps la nostalgie.

La collaboration de deux forces, celle de l'évêque de Rome et celle du roi des Francs commence au VIII^e siècle, à partir de Pépin le Bref, père de Charlemagne. En 752, le pape de Rome, qui ne trouve pas d'appui militaire auprès de l'empereur de Byzance, demande à Pépin, chef du royaume franc, "aide et protection" contre les envahisseurs lombards (qui sont ariens). Pépin défait les Lombards et offre au Pape une partie des terres conquises, créant ainsi les Etats de l'Eglise. En échange, il reçoit le titre de patrice de Rome et, avec la bénédiction de l'Eglise, il est couronné roi des Francs à titre héréditaire. Il s'engage également à introduire le rite de Rome dans l'ensemble du royaume, en y éliminant l'ancien rite des Gaules.

Charlemagne va réaliser cette promesse de son père, car elle s'accorde avec l'ambition commune à la papauté et à la royauté franque : centraliser les pouvoirs^[4] par l'unification politique appuyée sur l'unification des usages religieux quant au rite et à la langue. Toutefois le rituel alors pratiqué à Rome se révèle nettement insuffisant pour permettre la célébration de tous les offices en usage en Gaule. Pour introduire ses réformes, Charlemagne confie alors à des savants, tel l'Anglais Alcuin, le soin de compléter et d'élargir les livres venus de Rome. Ce travail d'enrichissement se fera progressivement par l'insertion d'éléments du rite des Gaules et de certains usages locaux. Ce sont les rites ainsi complétés, revenus à Rome au cours d'échanges constants entre l'Empire franc et le Siège pontifical, qui formeront progressivement la version officielle du rite romain tel qu'il sera pratiqué durant tout le Moyen-Age jusqu'au Concile de Trente (1563).

Notes :

[1]. Canon : du grec kanôn, tige de roseau, et par la suite règle à mesurer, d'où règle, tout court.

[2]. Par exemple la fête romaine du *Natalis Invicti* (naissance du "Soleil vaincu"), devint la fête de la Nativité du Christ, Soleil de Justice. Dans la vie paysanne les saints protecteurs remplacèrent les divinités. De nos jours, le calendrier joue encore un rôle important, même dans les régions en partie déchristianisées. En de nombreux villages de France, certaines fêtes religieuses restent intimement liées aux fêtes civiles avec leurs propres réjouissances.

[3]. Ces évêques seront appelés primats et au VI^e s. patriarches ou exarques (ce titre d'exarque ne définit pas les mêmes charges que celles des exarques modernes qui sont des ambassadeurs nommés par les patriarches pour représenter leur Eglise et administrer celles de la diaspora). Au VI^e s., le titre de patriarche est accordé aux évêques de Milan, Lyon, Tolède, Canterbury aussi bien que de Rome. On retrouve leur signature au bas des procès-verbaux des conciles généraux. Dans l'Eglise des Gaules, évêques, métropolitains et patriarches sont élus par le clergé et par le peuple qui, ensemble, forme le "peuple royal". Dans les deux premiers cas, l'élection est ensuite ratifiée par la hiérarchie immédiatement supérieure. Quant au patriarche, dont l'élection est approuvée par les métropolitains et les archevêques, il annonce lui-même sa nomination aux autres patriarches, ceux d'Orient et celui de Rome. A propos de l'élection des évêques, le concile d'Orléans (VI^e s.) dit : "Toute élection d'évêque sans le consentement du peuple est nulle." Léon le Grand écrit à l'évêque de Narbonne : "On ne saurait tenir pour évêque quiconque n'est pas élu par le clergé et demandé par le peuple."

^[4]. Des documents qui, ultérieurement se révéleront des faux mêlés à des textes authentiques vont contribuer à saper les droits des métropolitains et des patriarches en faveur de l'instance unique du pape de Rome. Ces documents qui portent le nom de "fausses décrétales" ont eu des conséquences graves et durables.